Quarantième année. — N° 76. Un numéro : *dix centimes.* Vendredi 1er Avril 1881.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

ABONNEMENT.

Saumur :

Un an. . . . . 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8

Poste :

Un an. . . . . 35 fr.
Six mois. 18
Trois mois. 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez LONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 28 ;
EWIG, r. Ambroise-Richel., 9 ;
HAVENEL, r. d. Lombards, 28.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

31 Mars 1881.

Chronique générale.

La Chambre a adopté un projet de loi tendant à réduire les heures de travail dans les usines et les manufactures.

Aux termes de ce projet, le travail effectif des mineurs de dix-huit ans et des femmes ne pourra excéder onze heures par jour ; en outre, la durée du travail est fixée à six jours par semaine.

D'accord sur l'adoption de cette dernière disposition qui rétablit indirectement le repos du dimanche, les députés de la droite se sont divisés dans le vote sur la première.

Certains, sans admettre le principe de l'intervention de l'Etat dans les relations entre patrons et ouvriers, ont jugé qu'en l'état actuel des choses, le projet méritait d'être favorablement accueilli, à titre d'expédient plus ou moins heureux. D'autres ont pensé que ces mérites très-relatifs n'étaient pas suffisants pour justifier une dérogation au principe de la neutralité de l'Etat en matière de contrats librement débattus entre le maître et l'ouvrier.

***

Les difficultés ministérielles sont loin d'être aplanies. Une nouvelle crise se prépare, si nous en croyons les renseignements suivants, puisés à bonne source.

Il paraîtrait que nous devons très-prochainement assister à l'exécution de ce pauvre M. Barthélemy Saint-Hilaire. Notre ministre des affaires étrangères, durant la courte crise ministérielle que nous venons de traverser — sans encombre, — a changé trop souvent d'opinion sur le meilleur mode de scrutin, et il a eu la maladresse finalement de ne pas être du bon côté. Aussi est-ce par lui que commencerait la dislocation ministérielle. Une autre exécution viendrait après, celle de M. Tirard ; quant à M. Jules Ferry, pour l'instant, c'est l'arche sainte.

M. Barthélemy Saint-Hilaire ne se ferait d'ailleurs, nous assure-t-on, aucune illusion à ce sujet. Il nous revient que dans son cercle d'intimes il parle journellement de son départ très-prochain, et comme il ne serait pas fâché sans doute de faire un peu de bruit en tombant, il répète même que sa chute entraînera celle de tout le ministère.

L'occasion est déjà trouvée. On connaît le conflit qui a amené le rappel du consul de France à Alexandrie. Le Président de la République a signé le décret qui prononce la mise en disponibilité de M. de Ring, pour avoir défendu les intérêts généraux de la France en Egypte, contre le contrôle financier franco-anglais devenu l'allié du khédive, et pour les avoir défendus avec une fermeté à laquelle les résidents français avaient rendu unanimement hommage dans une pétition. C'est là-dessus que va être interpellé M. Barthélemy Saint-Hilaire, et il y aura peu de monde pour le soutenir.

***

Plusieurs journaux républicains annoncent que, si la discussion du scrutin de liste est renvoyée après avril, M. Gambetta fera une tournée d'éloquence dans les départements.

La nouvelle est exacte, mais on n'a point donné les véritables motifs de cette résolution du chef de l'opportunisme.

Les voici :

Les députés partisans du scrutin d'arrondissement ont écrit à leurs amis pour préparer à la session des conseils généraux l'émission d'un vœu contre le scrutin de liste.

Que ce vœu soit annulé ou non par le gouvernement — et il est peu probable que le gouvernement l'annule — l'effet n'en sera pas moins grand. Voilà pourquoi les partisans du scrutin de liste appellent M. Gambetta à la rescousse.

***

L'ENQUÊTE CISSEY.

Voilà donc l'affaire Cissey terminée à l'honneur de l'armée !

Nous attendions ce résultat, parce que nous savions qu'on ne trouverait rien pouvant porter atteinte à l'honneur de l'ancien ministre de la guerre ; et nous en sommes heureux, parce que toutes les recherches ont tourné à la confusion de ses calomniateurs.

La commission a mis du temps à suivre son enquête et à conclure. Plus elle pataugeait à la suite des meneurs qui avaient engagé l'affaire, plus il était manifeste qu'elle s'agitait dans le vide et qu'elle aboutirait à une déclaration d'innocence.

Sa conclusion est une réhabilitation solennelle du général, indignement calomnié, vilipendé par une certaine presse, mis en suspicion par tout le parti républicain.

L'homme chargé du rapport, c'est-à-dire chargé de faire connaître que le général de Cissey sort indemne de cette longue et triste enquête, est un de ceux qui les premiers ont étourdiment formulé des accusations.

C'est M. Amédée Le Faure, qui a quitté la *France*, sans vouloir écouter les conseils prudents de son rédacteur en chef, pour se lancer dans cette malheureuse campagne.

On dit que ce rapporteur conclut « *avec joie* » à la pleine et éclatante justification du général.

Le « juste retour des choses d'ici-bas » a de singulières ironies !

M. Amédée Le Faure doit comprendre aujourd'hui, comme député et comme écrivain militaire, qu'il s'est étrangement fourvoyé. Pour un bon républicain, ce résultat nous plaît !

***

Cent cinquante-deux députés ont déposé un amendement au budget pour la suppression de l'ambassade française au Vatican.

***

Les ministres se sont réunis mardi à l'Elysée sous la présidence de M. Grévy. Ils se sont presque exclusivement occupés des affaires extérieures et spécialement de l'Egypte et de Tunis. Un débat assez vif a eu lieu à propos du rappel de M. de Ring, consul général de France au Caire. M. Barthélemy Saint-Hilaire a montré dans cette question un entêtement dont quelques personnages ne laissent pas que d'être froissés.

Pour la question de Tunis, aucune satisfaction n'a encore été donnée à notre gouvernement.

***

Les radicaux font remarquer, à propos du dernier banquet auquel a assisté dimanche soir M. Gambetta, qu'il ne festoie qu'avec les riches, les patrons, et jamais avec les ouvriers. « Franchement, dit M. » Rochefort, c'est abuser du coup de fourchette. Jamais un homme n'a prodigué à » ce point les toasts et les discours après » boire. Toute la France y passera, excepté » cependant la France ouvrière, car on » peut remarquer que M. Gambetta ne » s'assied qu'aux banquets de chambres » syndicales de patrons, et de patrons tellement réactionnaires qu'ils tombent à » coups de poing sur les journalistes républicains curieux de les voir ingurgiter » leurs menus. »

***

M. Boysset, rapporteur de la commission du scrutin de liste, a déclaré ne pouvoir convoquer la commission avant mercredi à cause de la longueur de son rapport. La discussion aurait donc lieu après Pâques.

***

On assure que le préfet de police va donner sa démission par suite du vote du conseil municipal de Paris.

L'*Intransigeant* met le gouvernement en mesure de choisir entre M. Andrieux et la ville de Paris.

***

La convention internationale contre le radicalisme en Europe a été signée avant-hier soir à Saint-Pétersbourg. Elle va être communiquée aux Etats-Unis d'Amérique

---

8

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'OUBLIEUSE

(*Suite.*)

VII

Six heures du soir venaient de sonner lorsque Michel frappa à la porte des Rosiers.

Un cri joyeux partit aussitôt de l'intérieur de la maison ; la porte s'ouvrit, et Mme Auberty parut sur le seuil.

— Ma fille ! où est ma fille ?... cria-t-elle en apercevant Michel.

La pauvre mère se fût laissée choir si le jeune fermier ne l'avait soutenue dans ses bras.

Le commandant arriva.

— Georgine n'est pas rentrée ? poursuivit M. Auberty avec une émotion qu'il ne savait plus maîtriser ; un malheur lui est arrivé, certainement. Ah ! monsieur Desvignes, j'étouffe !...

Michel parut comme frappé de la foudre ; pendant deux ou trois secondes, sa voix ne put articuler un son.

— Georgine !... s'écria-t-il enfin, en faisant un effort surhumain, Georgine n'est pas rentrée ?

— Non, et depuis deux heures la bourrasque continue ; oh ! qui me rendra mon enfant !... murmura Mme Auberty avec l'accent du plus profond désespoir.

— Moi ! répliqua Michel. — Allons, continua-t-il en s'adressant aux gens de la maison, partons, mes amis, et volons au secours de votre jeune maîtresse ; des piques aux uns pour les aider à gravir la montagne, des lanternes aux autres, et à la grâce de Dieu ! N'ayez aucune crainte, je connais toutes les sinuosités du Mont-Pinçon, et, malgré la neige, je saurai vous frayer la route.

— Je suis des vôtres, dit le père de Georgine.

— Il est fort probable que nous n'aurons pas la peine d'aller loin, reprit Michel, Mlle Auberty et Fanny ayant eu la bonne idée, sans doute, de quitter le sommet avant la tempête. Quoi qu'il en soit, évitons tout retard ; par une nuit pareille, les secondes sont des heures.

Dix minutes plus tard, la caravane, composée de six personnes, commençait à gravir le côté sud du Mont-Pinçon, celui qui fait face à la commune de Saint-Jean-le-Blanc.

Jamais, peut-être, ascension ne fut plus pénible. La neige tombait toujours en larges flocons et l'ouragan la chassait avec furie à travers le visage ; les chemins avaient complétement disparu sous son niveau glacial... A peine apercevait-on encore, par endroits, quelques touffes de bruyère ; l'ensemble de la montagne n'était plus qu'une masse blanche présentant à l'œil — si en ce moment l'œil eût pu la voir — les plus douces ondulations.

— Courage ! criait Michel à chaque instant, nous parviendrons bientôt au sommet.

Le fermier des Coudriers ne se contentait pas d'exciter ses compagnons par la parole, il s'empressait de leur montrer l'exemple ; muni d'une longue pique, le premier de tous il sondait le chemin à parcourir, faisait quelques pas en avant et frayait une voie à ceux qui le suivaient. Malgré la rafale, malgré le froid piquant, Michel sentait perler des gouttes de sueur sur son front, tant la fièvre le dévorait... Cette douce et ravissante jeune fille, que la neige menaçait d'ensevelir, n'était-ce pas le plus cher trésor d'une famille, n'était-ce pas, surtout, sa fiancée bien-aimée ! A cette pensée, Michel trouvait en lui la force et le courage d'un lion : il eût gravi la Jungfraü, sans même reprendre haleine.

Au milieu de cette nuit affreuse, ce n'était cependant pas chose facile que d'arriver au point culminant du Mont-Pinçon ; depuis longtemps, tout sentier était perdu ; on marchait au hasard, glissant à chaque pas, aveuglé par l'horrible tempête de neige qui augmentait de minute en minute. Et le temps s'écoulait rapide dans ces efforts surhumains.

Il y avait deux heures déjà que la caravane avait quitté les Rosiers, lorsqu'elle arriva sur la crête occidentale du géant normand. Michel avait de la neige jusqu'aux genoux ; les blancs tourbillons le suffoquaient et le faisaient chanceler à tout moment, ainsi que ceux qui le suivaient.

— Oh ! mon Dieu ! murmura le fiancé de Georgine, venez à notre secours, car tout est contre nous !

— C'est à mourir de douleur, ajouta le pauvre père.

— Pas de défaillance, reprit vivement l'intrépide fermier, pour nous elle serait mortelle.

L'instinct de sa propre conservation ranima pour un instant les courages abattus.

Au moment de partir, la première pensée de Michel avait été celle-ci : une fois là-haut, nous nous diviserons pour explorer la montagne en tous sens, et celui d'entre nous qui, le premier, apercevra une trace humaine, en avertira aussitôt les autres, soit par un cri, soit par un signal convenu. Actuellement, ce projet n'était pas réalisable ; avec le vent et l'amas de neige déjà tombé, c'était aller certainement à une mort certaine que de s'aventurer isolément dans ce désert sans issue.

— Que pas un de nous ne s'éloigne ! cria Michel à ses hommes, il y va de notre salut à tous. Comme toujours, suivez-moi !

Et le vaillant fermier, une lanterne allumée à la main, cherchait lui-même les vestiges de pas que Mlle Auberty et Fanny avaient dû laisser sur ce sol mouvant.

qui seraient invités à y prendre part. On s'attend toutefois à un refus.

*
* *

On raconte que le ministre des affaires étrangères aurait reçu l'avis que les Chiliens auraient massacré sans pitié les prisonniers de guerre appartenant à une légion étrangère composée en majeure partie de Français et d'Espagnols.

Cet acte d'odieuse barbarie, qui mérite du reste confirmation, aurait excité, cela va sans dire, l'indignation de toute la colonie européenne. (*Tablettes d'un Spectateur.*)

*
* *

Nous sommes en mesure de confirmer les nouvelles que nous avons déjà données relativement à la situation sur nos frontières tunisiennes. Tout est prêt pour une manifestation militaire et nous pouvons ajouter que des agents très au courant des affaires de la Régence ont pris les devants et ouvrent les routes à nos soldats, en cas de besoin.

*
* *

On écrit de Nice, 29 mars :

« Des permissions de pénétrer dans les ruines du théâtre municipal avaient été accordées ce matin aux directeurs et aux rédacteurs en chef des journaux.

» L'on retrouve dans les corridors, à moitié détruits, des traces de sang et surtout, aux étages supérieurs, des traces de lutte contre la mort.

» Le café qui est au premier étage et les escaliers d'entrée ont été préservés.

» On vient d'apercevoir dans les décombres, près de la scène, un petit cadavre dont la tête est toute diminuée par suite de la calcination, et un tronçon de corps. On croit reconnaître Seschi, troisième alto de l'orchestre du théâtre. Seschi aurait pu s'échapper au danger en s'enfuyant, mais il a préféré se diriger sur la scène pour essayer de sauver sa mère, qui était choriste et qui avait pu gagner la sortie saine et sauve.

» Cette découverte a produit une grande impression sur une vingtaine d'assistants, et alors ordre a été donné de faire évacuer le bâtiment. Il y avait à craindre d'ailleurs, pour les visiteurs, qu'un éboulement des poutres et des étages supérieurs ne se produisît.

» C'est le deuxième cadavre qu'on retrouve dans les décombres.

» Des versions différentes circulent sur le nombre des victimes encore ensevelies.

» Des mesures nouvelles vont être prises pour l'augmentation du salaire des pompiers, qui recevaient seulement 75 centimes pour leur service de 8 heures moins le quart à minuit.

» La commission d'enquête est présidée par M. César Daly, architecte. »

*
* *

Les chiffres ont leur éloquence.

Le *Journal général de l'Instruction publique* vient de publier la statistique officielle, par départements, des résultats des examens du brevet élémentaire, au commencement de cette année.

8,634 aspirants étaient incrits : 7,203 laïques, 1,431 congréganistes.

Les aspirants laïques n'ont obtenu que 4,941 brevets, soit 68 0/0 ; les aspirantes congréganistes ont remporté 1,022 brevets, soit plus de 71 0/0.

MM. Jules Ferry et Paul Bert vont-ils répéter que l'enseignement congréganiste pour les femmes est inférieur à l'enseignement laïque ? ils ne le pourraient pas. Mais il doivent songer à supprimer partout l'enseignement congréganiste.

Plus de concurrence entre les deux enseignements ; plus d'émulation féconde entre élèves laïques et élèves congréganistes : l'Etat seul enseignant et courbant tout sous le joug universitaire, tel est le but poursuivi par les jacobins du jour et ceux de demain.

Etranger.

Vienne, 30 mars.

Les avis de Constantinople portent que les ambassadeurs, s'étant mis d'accord sur le tracé à proposer pour la frontière turco-grecque, viennent de communiquer ce tracé à leurs gouvernements respectifs.

Quand ceux-ci l'auront approuvé, les ambassadeurs en informeront la Porte et feront ensuite une démarche collective à Athènes pour l'obtenir du gouvernement hellénique. Les impressions sont toujours pacifiques.

On assure que le chef de la légation tunisienne, qu'il est question de créer à Rome, ne serait autre que Hussein-Pacha, qui était à Paris il y a quinze jours, chargé d'une mission secrète du Bey, et qui se trouve actuellement à Rome, où il se mêle activement aux intrigues dirigées contre la France.

Jusqu'à présent, les Italiens avaient nié leur participation dans les intrigues dirigées contre nous à Tunis. Maintenant ils viennent de jeter le masque, et un de leurs journaux qui ont le plus contribué a envenimer l'affaire, la *Riforma*, faisant allusion à la création prochaine d'une légation tunisienne à Rome, a laissé échapper cet aveu dont il faut garder bonne mémoire en France :

« Nous ne dirons plus que *qui touche Tunis, touche l'Italie,* mais au besoin nous prouverons qu'il n'est pas aussi facile de s'emparer de la Régence qu'on semble le croire à Paris. A bons entendeurs, salut. »

Russie. — Le père de l'assassin Russakoff est, à Saint-Pétersbourg, aide-intendant à la maison Gromoff, dans la grande Millionnaia.

Son fils avait disparu huit jours avant le meurtre. En voyant son nom dans le journal, il courut chez Loris-Mélikoff, qui consentit à le confronter avec le coupable. On peut imaginer la scène qui s'en est suivie.

Le jeune homme a d'abord refusé de reconnaître son père ; mais devant ses malédictions il s'est emporté et lui a dit : « Allez, vous ne pouvez pas comprendre, vous n'êtes qu'un paysan ! »

A l'École des mines, on ne savait rien des opinions ni des agissements de Russakoff. Il était si doux, si régulier, il paraissait si inoffensif, que ses camarades l'avaient surnommé l'*Ange* !

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 30 mars.

Les dispositions de la Bourse sont assez indécises. Il n'y a plus de réalisation, mais la hausse ne s'accentue pas. On est à 120.92 1/2 sur le 5 0/0 et à 86.32 1/2 sur l'amortissable.

L'action du Crédit foncier est extrêmement ferme aux environs de 1,780. Les demandes de l'épargne portent en grand nombre sur les obligations Communales nouvelles 4 0/0. Les actions du Crédit foncier et agricole d'Algérie sont à 770.

La souscription aux actions de la Compagnie commerciale de Transports à vapeur français constitue un véritable succès bien justifié par le caractère populaire et national de cette entreprise.

Les Moulins Darblay et Béranger se sont constitués en Société anonyme sous la dénomination de Grands Moulins de Corbeil. On regarde que la participation du Crédit général français à cette affaire fait grand honneur à l'institution.

La Société générale de Laiterie a groupé d'importants éléments de bénéfices. On n'évalue pas à moins de 21 0/0 par an le dividende probable des actions.

Le Crédit mobilier est fort bien tenu au-dessus de 800. On traite la Banque nationale à 630 et le Crédit foncier maritime à 620. Les Bons de l'Assurance financière sont à 300.

Les obligations de la Rente Mutuelle sont l'objet de demandes très-nombreuses de la part des portefeuilles. Elles conviennent admirablement à la petite épargne, puisqu'elles sont établies par coupures de 100 fr., et, d'autre part, les profits qu'elles offrent attirent les gros capitaux.

Les obligations de la Société des Eaux d'Hyères sont demandées sur le marché en Banque à 288.75 et 290. C'est un placement à 5 1/4 0/0 de toute sécurité. Les actions entièrement libérées de la Banque Européenne se maintiennent à 301.25.

Chronique militaire.

Le ministre de la guerre a décidé que les inspections trimestrielles d'avril seraient passées par les généraux de division en personne, qui auront à porter leur attention sur les expériences de mobilisation d'une façon toute spéciale.

Ces prescriptions constituent une innovation.

Le *Temps* annonce que M. le général Carteret-Trécourt, qui commande le 2e corps d'armée à Amiens, va être nommé gouverneur militaire de Lyon, en remplacement de M. le général Lecointe, nommé gouverneur de Paris.

L'infanterie de marine. — Il est, paraît-il, question de dédoubler les régiments d'infanterie de marine, et d'en créer quatre nouveaux en puisant dans le personnel des quatre existants (cadres et troupes). Les nouveaux régiments seraient commandés provisoirement par des lieutenants-colonels.

Chronique Locale et de l'Ouest.

L'Emprunt. — Par arrêté du ministre des finances, inséré à l'*Officiel* d'hier, il est attribué à chaque souscripteur 15 francs de rente pour la fraction de 15 francs de rente que le calcul de réduction proportionnelle lui fait échoir.

Le taux de la répartition effectuée, en tenant compte de cette attribution, dépasse légèrement 6 pour cent de chaque souscription.

La température. — Le temps s'est mis au froid. Il souffle du nord un vent glacial qui soulève des flots de poussière. On a de sérieuses inquiétudes pour les arbres déjà couverts de fleurs et de bourgeons.

Que ceux de nos lecteurs, dont le larynx est impressionnable ou dont la poitrine est délicate, prennent des précautions ; sinon, gare la grippe et la bronchite !

Il paraît, décidément, que le printemps ne veut pas nous gâter.

Le *Patriote* nous annonce que Vihiers organise pour la fin de mai une brillante cavalcade, pendant laquelle une quête sera faite au profit des pauvres.

On nous assure, dit le *Journal de Maine-et-Loire*, que le nouveau directeur du Théâtre d'Angers pour la saison prochaine sera M. Roubault, actuellement directeur du Théâtre de Montpellier.

Angers.

Hier mercredi, à une heure, M. le général Bounetou a passé en revue le 77e régiment de ligne, et reconnu, devant le front des troupes rangées en bataille, le nouveau colonel, M. Garnier des Garets.

Mille hommes environ étaient sous les armes, en grande tenue. Deux lignes avaient été formées, faisant face au Jardin du Mail.

Le général Bounetou, après avoir prononcé la formule de reconnaissance réglementaire, a passé devant les lignes et s'est ensuite placé au bas du Champ de Mars, du côté de la Banque de France, pour le défilé qui a eu lieu par doubles files de 35 à 40 hommes de front.

Un nombreux public formait la haie autour de la vaste place. On a beaucoup admiré la bonne tenue de nos troupiers défilant au pas accéléré. Les vieux soldats faisaient remarquer à leurs voisins le mouvement de la main gauche gantée de blanc, qui, au lieu de rester collée dans le rang selon l'ancienne méthode, se balançait suivant la cadence du pas.

Le nouveau colonel est tout jeune, 40 à 45 ans au plus. C'est un ancien aide-de-camp du maréchal Niel. Il a la poitrine couverte de décorations.

Son prédécesseur, le colonel Sautreau, a été nommé, dit-on, commandant du château de Pau. (*Union de l'Ouest.*)

Le Conseil municipal d'Angers s'est réuni le 28 mars et a donné son approbation à l'achat de la maison Haran, rue du Lycée, pour faire de nouvelles classes au Lycée.

Il a repoussé la proposition de M. Laure pour l'achat d'une pompe à vapeur ; voté un crédit de 500 fr. pour la fête des vélocipèdes ; refusé de souscrire à la statue de Lakanal ; et enfin, par 15 voix contre 10, voté l'ordre du jour pur et simple, repoussant ainsi la proposition de M. Laure, qui demandait que les fabriques et les consistoires ne fussent plus chargés du service des pompes funèbres.

Le Pont de la Basse-Chaîne à Angers.

Le *Patriote de l'Ouest* a reçu la lettre suivante, sur laquelle il appelle l'attention de l'administration des ponts-et-chaussées :

« Monsieur le Rédacteur,

» Faites une visite au pont de la Basse-Chaîne. Il présente, en ce moment, des accidents causés par les eaux, qui doivent attirer la plus sérieuse attention de l'administration des ponts-et-chaussées. Des travaux de la plus grande urgence y sont nécessaires.

» Le chemin de halage établi à la culée de la rive droite, construit avec du sable, s'effondre par affouillement et va évidemment disparaître en entier.

Le commandant, anxieux, haletant, venait après ; les domestiques aidaient en dirigeant leurs lumières de tous côtés et en sondant la terre avec les piques dont ils étaient munis.

Une autre heure se passa de la sorte, heure de craintes et d'angoisses, sans amener aucun résultat. Michel, brisé de fatigues et d'émotion, s'arrêta.

Pour la première fois depuis le commencement de la soirée, la tempête se calma, la tourmente perdit un peu de sa violence ; les éléments, eux aussi, semblaient avoir besoin de repos.

— Rien !... rien !... soupira le malheureux commandant, vaines recherches, infructueux efforts ! je n'ai plus d'enfant !

Michel poussa un cri strident, un cri de rage et d'impuissance.

Ce cri fut entendu par quelqu'un dans la vallée ; tout le monde le pensa, car aussitôt un autre cri y répondit.

— Écoutez ! reprit vivement Michel, mon oreille a perçu un appel.

Pendant dix secondes, aucune clameur ne vint troubler le silence de la nuit.

Michel, cette fois, lança dans l'air de toute la force de ses vigoureux poumons un nouveau cri ; deux secondes après, un autre cri, venant toujours de la vallée, parvint jusqu'aux intrépides explorateurs.

— Plus de doute, s'écria le fermier tout joyeux, ce sont elles : Georgine et Fanny sont sauvées !...

Le commandant et Michel se jetèrent, en pleurant de joie, dans les bras l'un de l'autre.

— Maintenant, poursuivit ce dernier, revenons sur nos pas ; pour la descente, tout ira bien.

La caravane regagna les sentiers parcourus ; minuit allait sonner au moment où elle rentrait aux Rosiers.

Mme Auberty, le bonheur peint sur le visage et le sourire aux lèvres, accourut au-devant de son mari, de Michel et de ses gens :

— J'ai entendu deux fois, dit-elle, votre avertissement m'annonçant votre succès ; où est ma fille, qu'en avez-vous fait ?

— Si elle n'est pas rentrée, elle ne saurait tarder, reprit le commandant, car aux appels successifs de M. Desvignes, Georgine nous a répondu de la vallée.

— Peut-être a-t-elle cherché un abri dans quelque chaumière du voisinage, ajouta Michel, Fanny étant sans doute incapable d'aller plus loin.

— Attendons alors, dit Mme Auberty en poussant un soupir.

Tout le monde rentra au salon ; des cordiaux furent offerts à ceux qui venaient de courir si généreusement au secours de la jeune fille et de sa gouvernante. M. et Mme Auberty, ainsi que Michel, assis autour de la vaste cheminée, attendirent, le reste de la nuit, l'enfant adoré qui manquait, présentement, au bonheur de tous.

Sept heures du matin sonnèrent à la pendule : le jour, terne et blafard, chassant les dernières ombres de cette nuit épouvantable, vint jeter une lueur indécise dans l'appartement ; les trois personnages de cette scène se regardèrent avec une anxiété croissante :

— Rien ! murmura Mme Auberty, rien ! aucune nouvelle, pas d'enfant, que faire, que devenir !...

Le commandant, pâle comme un spectre, se promenait silencieusement d'un bout à l'autre du salon ; parfois une larme coulait sur sa joue brunie.

Mme Auberty faisait peine à voir.

Quant à Michel, les coudes appuyés sur ses genoux et la tête dans ses mains, il paraissait anéanti.

(*A suivre.*) Sophronyme Loudier.

Théâtre de Saumur.

Direction E. Boulanger.

Jeudi 31 *mars* 1881,

2e ET DERNIÈRE REPRÉSENTATION DE

DIVORÇONS

Comédie en 3 actes, de MM. V. Sardou et E. de Najac.

M. Regnier, du théâtre de l'Odéon, jouera le rôle de *des Prunelles* ;

Mme Mary-Pacet jouera celui de *Cyprienne*.

» Entre la culée de la rive gauche et la première pile, celle qui s'est abaissée, un banc de sable, mis à sec pendant l'été, s'y était fixé. On pouvait espérer que la pile, au pied de laquelle aucun affouillement ne se produisait, pourrait ainsi se maintenir longtemps. Mais que va-t-il arriver aujourd'hui? Non-seulement le banc de sable est disparu, mais les remblais qui, au-dessous du pont, s'avançaient en Maine jusqu'au milieu de la première arche, ont disparu aussi sur environ 15 mètres de largeur suivis par 5 ou 6 mètres de longueur de l'égout amenant les eaux de la route nationale. Il y a peut-être aujourd'hui 7 mètres d'eau où il y avait des remblais et un banc de sable l'été dernier. Par suite, la culée et la pile sont mises à nu et exposées à tous les efforts du vent de mer, très-dangereux en cet endroit. Si les travaux du quai du Roi-de-Pologne étaient pour commencer, tout danger pourrait bientôt être conjuré en cette partie. Il n'en est malheureusement pas encore ainsi. Et qu'arrivera-t-il jusque-là si des travaux conservateurs ne sont immédiatement entrepris? »

Nous lisons dans la Chronique musicale de l'*Union de l'Ouest*:

« L'Association artistique a brillamment tenu ses promesses et donné, dimanche, la dernière matinée de son abonnement. Vanter son orchestre, louer son habitude d'accorder aux compositeurs divers le grand bienfait de la publicité, serait une redite tout à fait vaine. On sait également que cette réunion compte, outre les artistes que notre ville est heureuse de posséder, plusieurs solistes étrangers, faisant partie de l'orchestre et vingt fois applaudis. Avons-nous besoin de citer les frères Guidé (violon et hautbois), le harpiste Jandelli et MM. Molé père et fils? Nous nous réservons d'insister plus tard sur chacun de ces talents; mais, dès ce jour, nous voulons, presque au bruit des bravos, nous arrêter sur les derniers noms que nous venons de prononcer.

» Certaines familles semblent vouées au culte de l'art musical, soit qu'il s'y transmette successivement, soit qu'il y rencontre à la fois plusieurs adeptes. Si Paris cite les exemples des Nourrit, des Garcia et des Viardot, Angers peut, aux noms de Cauville, Joary et Séjourné, joindre aujourd'hui ceux de Closon et de Delaporte; à Bruxelles, le violoncelliste Servais continue un nom glorieux et, hier encore, on comptait deux Rubinstein.

» Auprès de M. Molé père, clarinettiste distingué, au style pur du professeur, nous trouvons son fils, flûtiste, auquel nous ne connaissons d'autre rival que Devroye, cet artiste si applaudi, venu dans notre ville il y a six ans avec Christine Nilsson. Qualité de son (point sur lequel le souvenir de Tulou doit rendre très-difficile), élégance de diction, clarté et verve dans les traits où se complaît cet instrument... M. Molé mérite de se voir rangé parmi les meilleurs artistes de notre temps. Aussi, en toute occasion, on veut l'entendre: il y a peu de jours, il jouait pour l'institution de Notre-Dame-des-Champs; vendredi prochain, il prendra sa place dans le concert donné par l'habile chef d'orchestre du Théâtre et de l'Association artistique, M. Gustave Lelong.

» Ce concert sera un adieu pour six mois environ..... »

TOURS.

Nous apprenons que la *Société des Tirs d'Indre-et-Loire* s'apprête à ouvrir un grand Concours international à l'occasion de l'Exposition de Tours.

Prochainement, nous publierons le programme de cette fête et la liste des prix.

NIORT.

Une grande cavalcade historique aura lieu le lundi de Pâques à Niort, au profit des pauvres. Aux amateurs de la ville se joindront les officiers et les hommes du régiment de cuirassiers en garnison.

Concours régionaux en 1881. — Les Concours régionaux agricoles vont commencer incessamment. Le premier aura lieu à Alger, du 2 au 11 avril. Les autres suivront dans cet ordre: Pau, du 7 au 16 mai; Nîmes, du 14 au 23 mai; Cahors, Châlon-sur-Saône, du 21 au 30 mai; Alençon, La Roche-sur-Yon, Tours, du 28 mai au 7 juin; Annecy, Epinal, du 11 au 20 juin; Saint-Brieuc, Montbrison, Versailles, du 18 au 27 juin.

Une innovation très-heureuse a été accomplie cette année. Jusqu'à présent, l'espèce chevaline n'était pas admise dans les concours. En 1881, conformément au vœu de la Société des Agriculteurs de France, le ministre de l'agriculture a organisé quatre concours annexes de chevaux dans les concours régionaux de Versailles, Epinal, Montbrison et Châlon-sur-Saône.

Quatre concours de chevaux auront lieu à Saint-Brieuc, Alençon, La Roche-sur-Yon et Pau, sous la direction de l'Administration des Haras.

Fête vélocipédique à Lyon. — Les journaux de Lyon annoncent qu'une grande fête internationale de vélocipèdes, organisée sous le patronage du club des cyclistes de Lyon, avec le concours des plus forts coureurs de Lyon, Paris, Marseille, Nantes, Angers, Grenoble, Genève, aura lieu à Lyon le dimanche 10 avril.

Cent coureurs prendront part à cette course; ils partiront de la place de la Bourse pour se rendre au champ de courses, à Perrache, à deux heures.

Le terrible accident de Nice préoccupe en ce moment tous les esprits et donne naissance à une quantité d'inventions nouvelles destinées à faciliter l'évacuation des salles de théâtre.

Un des inventeurs propose d'installer des ascenseurs sur différents points du bâtiment et de préparer un certain nombre d'échelles de corde, auprès desquelles se trouverait un pompier qui pourrait faire le nécessaire en cas d'un sinistre survenu pendant le spectacle.

Au sujet de la proposition du conseil municipal de Paris tendant à prévenir les incendies dans les théâtres, le *Journal de Maine-et-Loire* dit:

« Nous croyons que toutes les municipalités de France suivront cet exemple de prudence, et nous souhaitons que la nôtre soit des premières à se préoccuper des désastres effroyables qui surviendraient si le théâtre prenait feu au cours d'une représentation. »

Les quatre sortes de mesures proposées comprennent, comme nous l'avons déjà annoncé: un nombre de portes suffisant pour permettre l'évacuation rapide du public; l'installation d'un système d'échelles prêtes à pouvoir servir tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; l'établissement de bouches d'eau extérieures; enfin, la surveillance des compteurs par le service des pompiers.

Partout on se préoccupe de savoir si toutes les précautions sont prises pour prévenir une catastrophe semblable à celle de Nice. Cette question préoccupe, à juste titre, tous les journaux. La *Patrie*, notamment, lui consacre un long article, dont il ne sera pas inutile de détacher les lignes suivantes:

« M. Garnier dit, et il est trop compétent pour que nous doutions de la terrible vérité de ses paroles, que « tous les théâtres sont destinés à finir par le feu »; nous ajouterions que lorsque le feu se produit pendant le spectacle, tous les spectateurs sont menacés de périr écrasés, plutôt que brûlés par les flammes. Les malheureux qu'on a retrouvés carbonisés dans les ruines du théâtre de Nice ne prouvent rien contre notre affirmation. Le feu les a brûlés, pour la plupart, quand ils étaient déjà tombés, foulés aux pieds par ceux qui cherchaient à se sauver. D'autres, précisément parce qu'ils n'y ont pas réussi à temps, ont été aveuglés par la fumée, asphyxiés par le gaz, finalement dévorés par les flammes; mais celles-ci sont venues en dernier.

» Ce funeste exemple devrait, semble-t-il, faire songer une fois pour toutes à faciliter la sortie des spectateurs. C'est là que devraient converger l'attention, les soins, la prévoyance des architectes; et M. Garnier lui-même — nous citons le plus compétent en cette matière — M. Garnier qui a écrit de si belles choses au sujet de la construction des salles de spectacles et qui a doté Paris du plus beau théâtre du monde, ne pourrait nous contredire.

» C'est dans nos théâtres, notamment, que nous constatons la difficulté d'évacuer les salles. Qu'il y ait une seule porte ouverte pour entrer, soit! — et encore! — On ne peut, sans de forts sacrifices, multiplier les bureaux du contrôle. D'accord! Mais pour sortir, pourquoi ne pas ménager le plus d'issues possibles, et, s'il n'y en a pas, pourquoi ne pas en percer? Quel intérêt peut-on avoir à retenir ceux qui veulent s'en aller? Qui n'a pas eu à s'impatienter, à la sortie des théâtres, pendant le long intervalle de temps qu'on met à parvenir jusqu'à la rue? Les soirs de grande affluence, il se passe dix minutes, un quart d'heure avant que les derniers spectateurs puissent franchir *la* porte. Nous employons à dessein le singulier. »

Les courses de Dinan auront lieu, cette année, les dimanche 7 et lundi 8 août.

Les courses de Saint-Nazaire auront lieu le lundi 15 août.

On lit dans le *Figaro*:

« Pour les secours à distribuer aux victimes du sinistre de janvier, le Conseil municipal, sur la proposition de l'administration et à l'unanimité, avait nommé, comme répartiteurs, sept de ses membres, et, de plus, le sous-préfet, le président du tribunal, le commissaire de la marine et les deux vénérables pasteurs des paroisses de la commune (Les Sables et la Chaume).

» Tout paraissait d'accord. Le curé des Sables avait versé à la Caisse municipale le produit d'une quête faite en son église, se réservant de faire distribuer lui-même, par ses mandataires — ce qui était son droit et son devoir — les sommes à lui envoyées personnellement, résultant des différentes donations faites par le clergé de France et qu'il était chargé spécialement, suivant le vœu des donateurs, de répartir comme bon lui semblerait.

» On annonce que cela n'a pas plu au préfet de la Vendée, et il a chargé son subordonné d'enjoindre à M. le curé des Sables de verser l'argent qu'il avait reçu dans la Caisse municipale.

» Il paraîtrait que le préfet veut invoquer les lois existantes.

» Si cela arrive, l'opinion publique, indignée, saura faire justice de cet acte d'odieuse tyrannie. »

PROPHÉTIE RÉALISÉE. — Voici un singulier document, bien propre à remettre en vogue les almanachs prophétiques, s'il était jamais possible de comprendre leurs énigmes avant que l'événement ne les éclairât.

L'almanach populaire italien de 1881 publie pour la date du 23 mars cette sinistre prédiction:

« 23 MARS: *Temps froid et pluvieux continu. Un fait incroyable, mais trop vrai, désolera les habitants d'une ville remarquable. Funérailles et danses.* »

Cette prédiction s'est réalisée jour pour jour à Nice; les funérailles des victimes de l'incendie du théâtre ont fait décommander les danses qui terminent toujours les fêtes des régates.

Faits divers.

Le *Moniteur du Puy-de-Dôme* rapporte que, dans la nuit de mardi à mercredi de la semaine dernière, il a gelé comme en plein décembre ou janvier, dans le rayon de Clermont. Les neuf dixièmes des arbres fruitiers en fleurs, tels qu'amandiers, abricotiers, etc., sont perdus. Les pêchers, moins avancés, n'ont pas autant souffert. La moitié des semences sorties de terre a été également atteinte.

Voilà une nuit absolument néfaste pour les agriculteurs!

***

On écrit de Lille, 30 mars:

« Une nouvelle inondation a eu lieu à Condé, par suite de la crue de l'Escaut, de la Haisne et du canal.

» La rue de l'Escaut est envahie, ainsi que la rue du Moulin, le faubourg et les cours des maisons de la place qui bordent la Haînette.

» A Lille également, les caves sont inondées. »

***

On mande de Caen:

« Hier, dans la soirée, Mlle Mathilde de Ressé, professeur de piano, a reçu un coup de revolver en rentrant chez elle.

» La balle a pu être extraite. L'auteur de cet attentat et les motifs qui l'ont guidé sont encore inconnus. »

***

Un épouvantable accident est arrivé sur la ligne du chemin de fer d'Agen à Périgueux. Le train qui entre en gare de cette dernière ville à six heures du soir marchait à toute vapeur entre la station de Versannes et celle de Nivesac, quand la locomotive a saisi au passage la mère d'un garde-barrière, dont la robe aura sans doute été prise par le chasse-pierres. Aux cris poussés par les voyageurs, le machiniste a renversé la vapeur; mais le corps de la malheureuse femme n'était plus qu'un amas de débris sanglants et horribles, épars le long des roues de la machine.

***

Plusieurs événements viennent de jeter la consternation dans le département de la Drôme:

A Romans, on constate depuis huit jours la disparition mystérieuse d'un réserviste qu'on n'a plus vu depuis le jour où une querelle s'engagea en plein café entre lui et deux de ses camarades.

A Aix (canton de Dié), on a trouvé en rase et pleine campagne le cadavre à moitié carbonisé d'une femme.

A la Motte-Chalançon, un vieux soldat a été pendu par des mains inconnues à l'une des poutres de sa chambre après avoir eu la tête fendue d'un coup de hache.

Enfin, un affreux malheur est arrivé à Eyroles: une maison d'habitation s'est effondrée, ensevelissant sous ses décombres quatre personnes qui l'habitaient. Cette commune, qui est l'une des plus petites de France (elle ne compte pas 100 habitants), est plongée dans la consternation.

***

Dimanche, dit le *Salut public* de Lyon, la foule qui emplissait le théâtre des Variétés, pendant la représentation des *Enfants de Lyon*, a été saisie d'une véritable panique à la vue d'une fumée noire qui s'échappait du comptoir du théâtre.

En un clin d'œil, la foule s'est pressée vers la porte et a évacué la salle. Dix minutes après, les bancs étaient absolument déserts.

Deux pompiers, qui se trouvaient dans les coulisses, ont traversé la salle pour aller voir ce dont il s'agissait. Leur vue n'a fait qu'augmenter l'effroi du public, qui s'est précipité vers toutes les issues avec une terreur mal justifiée. Deux femmes ont été renversées: plusieurs se sont évanouies. On n'entendait que des cris et des pleurs d'enfants.

Pendant plus de dix minutes, c'était une confusion générale. On a dû conduire plusieurs personnes à la pharmacie voisine.

Fort heureusement, ce n'était là qu'une fausse alerte. La fumée qu'on avait aperçue sortait d'un poêle allumé qu'on venait d'ouvrir.

Le public a eu beaucoup de peine à se remettre de son émotion. La représentation a néanmoins continué, mais beaucoup de personnes n'ont pas voulu rentrer dans la salle.

CONSEILS ET RECETTES.

Eau à détacher. — Il est d'une sage prévoyance de pouvoir toujours disposer, au moment même où l'on en a besoin, de quelque eau détersive dont l'emploi soit efficace pour enlever immédiatement les taches de graisse ou d'huile auxquelles, quelque précaution qu'on y mette, il est difficile de se soustraire absolument.

A ce titre, la recette que voici peut intéresser bien des personnes.

Prenez:

Eau tiède.....	800	grammes.
Savon blanc.....	25	—
Soude d'Alicante....	30	—
Fiel de bœuf.....	30	—
Essence de lavande, quelques gouttes.		

Faites fondre dans l'eau le savon et la soude; ajoutez-y le fiel de bœuf et l'huile essentielle de lavande. Passez le tout, par expression, au travers d'un linge.

On met quelques gouttes de cette eau sur les taches, on frotte celles-ci avec une brosse ou un tampon; puis on lave à l'eau chaude. Les taches ont disparu.

CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS

Société anonyme. — Capital **60 millions**

16, rue Le Peletier, 16

GRANDS
MOULINS DE CORBEIL

Anciens établissements

DARBLAY & BÉRANGER

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 16 millions

DIVISÉ EN 32,000 ACTIONS DE 500 FR. CHACUNE

Cette Société a été fondée sans majoration ni apports d'aucune sorte. Son capital est représenté par :

1° Le prix exact des Moulins à blé, Immeubles, Magasins, Fabrique d'huile, Chevaux, Matériel, Clientèle, Achalandage, etc., etc., vendus par MM. Darblay et Béranger, versé en espèces.....	9.000.000
2° Le fonds de roulement versé en espèces.....	7.000.000
Soit.....	16.000.000

M. A. Lainey, attaché pendant vingt ans à la maison Darblay, a pris la direction de la Société.

Tous les chefs de service et le personnel sont les mêmes, rien n'est modifié à la fabrication. En un mot, les vieilles traditions de ces établissements sont fidèlement continuées.

Les usines Darblay sont les plus considérables qui existent en Europe.

Les moulins à farine comprennent 138 paires de meules ; leur production alimente plus du huitième de la population parisienne.

La fabrique d'huile a une force de production de 14 à 15,000 kilogr. d'huile par 24 heures.

Dans l'industrie de la minoterie, en dehors des bénéfices nets ordinaires qui s'élèvent à 10 0/0, certaines années produisent, pour ainsi dire périodiquement, des bénéfices de beaucoup supérieurs à la moyenne.

Ces bénéfices exceptionnels permettent souvent aux actionnaires d'amortir rapidement le capital qu'ils ont déboursé.

La solidité et les revenus des Grands Moulins de Corbeil s'affirment par une prospérité de plus d'un demi-siècle.

Par leur situation privilégiée, par l'importance de leurs capitaux et de leur matériel, les **Grands Moulins de Corbeil** sont appelés à donner des résultats biens supérieurs à cette moyenne de 10 0/0.

Le *Crédit Général Français*, chargé de la négociation de 16,000 actions des **Grands Moulins de Corbeil**, *anciens établissements Darblay et Béranger*, les offre à sa clientèle et au public au prix de 750 fr. l'une, entièrement libérées, payables comme suit :

125 fr. en faisant la demande.
125 fr. du 1er au 5 juin.
200 fr. du 15 au 20 juillet.
300 fr. du 1er au 5 septembre.

Les personnes qui feront immédiatement le versement intégral, jouiront d'une bonification de 5 fr. par action.

Les demandes sont acceptées au fur et à mesure de leur arrivée jusqu'à concurrence de la quantité d'actions disponibles et au plus tard jusqu'au :

Jeudi 7 avril

A PARIS : au **Crédit Général Français**, 16, rue Le Peletier ;
et à son **Bureau auxiliaire**, 53, rue de Rivoli.
EN PROVINCE : à toutes les **succursales** du **Crédit Général Français.**

Les statuts et documents sont à la disposition de toute personne qui en fera la demande.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, *« obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. »* — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dyssenterie, constipation, glaires, flatus, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang ; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potasse et caséine — les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os — (élément dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres farineux, occasionne l'effroyable mortalité des enfants, 31 sur 100 la première année, et de beaucoup d'adultes se nourrissant de pain), la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux étiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 34 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie ; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYCLET, instituteur à Eynançes (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BIS-CUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIÈRE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. *franco*. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean ; GONDRAND, BESSON, successeur de TEXIER ; J. RUSSON, épicier, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Cie (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (716)

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR	ARRIVÉES A POITIERS	ARRIVÉES A ANGERS
6 h. — matin.	10 h. 30 matin.	
8 15 —		11 h. 55 matin.
11 25 —	57 40 soir.	
1 17 soir.	4 51 —	
4 55 —		9 10 soir.
7 50 —	11 48 —	

DÉPARTS DE POITIERS	ARRIVÉES A MONTREUIL	ARRIVÉES A SAUMUR
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 53 matin.
8 35 —	5 17 soir.	6 30 soir.
12 15 soir.	3 50 —	4 28 —
6 45 —	10 47 —	11 20 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 43.

P. GODET, *propriétaire-gérant.*

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 30 MARS 1881.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.		Hausse		Baisse.	
3 %	84	30	»	»	»	»
3 % amortissable	86	50	»	»	»	10
3 % amortissable nouveau	85	30	»	»	»	20
4 1/2 %	114	»	»	»	»	»
5 %	120	75	»	»	»	05
Obligations du Trésor	511	»	»	»	»	»
Obligations du Trésor nouvelles	212	»	»	»	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	240	»	»	»	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	504	»	1	»	»	»
— 1865, 4 %	518	»	1	50	»	»
— 1869, 3 %	405	»	1	»	»	»
— 1871, 3 %	395	»	»	»	1	50
— 1875, 4 %	522	50	1	50	»	»
— 1876, 4 %	520	»	»	»	»	»
Banque de France	4650	»	»	»	25	»

Valeurs au comptant	Dernier cours.		Hausse		Baisse.	
Comptoir d'escompte	1017	50	»	»	5	»
Crédit Foncier colonial	635	»	»	»	»	»
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1775	»	»	»	20	»
Obligations foncières 1877	362	»	2	»	»	»
Obligations communales 1879	458	»	»	»	1	»
Obligat. foncières 1879 3 %	456	50	»	»	1	50
Soc. de Crédit ind. et comm.	745	»	»	»	»	»
Crédit mobilier	800	»	»	»	10	»
Est	785	»	»	»	3	75
Paris-Lyon-Méditerranée	1958	75	1	25	»	»
Midi	1177	50	2	50	»	»
Nord	1775	»	»	»	»	»
Orléans	1415	»	5	»	»	»
Ouest	865	»	»	»	»	»
Compagnie parisienne du Gaz	1635	»	15	»	»	»

Valeurs au comptant.	Dernier cours.		Hausse		Baisse.	
C. gén. Transatlantique	557	50	»	»	2	50
Canal de Suez	1830	»	5	»	»	»
Société autrichienne	640	»	1	25	»	»
OBLIGATIONS.						
Est	365	»	»	»	»	»
Midi	392	25	»	»	»	»
Nord	392	50	»	»	»	»
Orléans	391	75	»	»	»	»
Ouest	389	50	»	»	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée	390	»	»	»	»	»
Paris (Grande-Ceinture)	393	»	»	»	»	»
Paris-Bourbonnais	389	»	»	»	»	»
Canal de Suez	577	50	»	»	»	»

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures	8 minutes	du matin,	express-poste.
6 —	45 —	—	(s'arrête à Angers).
8 —	56 —	—	omnibus-mixte.
1 —	25 —	soir,	—
3 —	32 —	—	express.
7 —	15 —	—	omnibus.
10 —	37 —	—	(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures	26 minutes	du matin,	direct-mixte.
8 —	21 —	—	omnibus.
9 —	40 —	—	express.
12 —	40 —	soir,	omnibus-mixte.
4 —	44 —	—	—
10 —	28 —	—	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etudes de Me Louis ALBERT, avoué-licencié à Saumur,
Et de Me LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Aux enchères publiques,

En l'étude de Me LAUMONIER, notaire à Saumur,

Le dimanche 3 avril prochain, à midi précis,

Par suite de conversion de saisie immobilière,

UNE MAISON

Située rue et place Dupetit-Thouars,

Occupée par Mme veuve Ribault-Avrillon.

Mise à prix : 18,000 fr.

OFFICE D'HUISSIER

A CÉDER DE SUITE.

S'adresser, pour avoir des renseignements, soit à Me CHALET, huissier à Gennes, titulaire dudit office, soit à Me BOURASSEAU, huissier à Saumur, son mandataire. (731)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UN JARDIN

Entouré de murs avec espaliers en plein rapport,

Contenant 5 ares 50 centiares ;
Une CHAMBRE et une VOLIÈRE en dépendent ;
Le tout avenue de la Vendée.
S'adresser à M. ROSSET, même avenue. (209)

Etude de Me THUBÉ, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques,

Après faillite,

A Saumur, place Dupetit-Thouars,

Le lundi 4 avril 1881, à une heure de relevée,

D'UN

MAGASIN DE MEUBLES NEUFS ET D'OCCASION,

Consistant en :

Armoires, commodes, bois de lit, table de nuit, armoire à glace, tables diverses, guéridons, chaises, glaces, tapis, crétonnes, bourrelets, stores, descentes de lits, toile à matelas, indienne, passementerie, tables de toilette, toiles cirées, rideaux, armoires antiques en bois sculpté ;

Comptoirs, vitrine, presse à papier, bureau et autres meubles, et quantité d'autres bons objets ;

Le tout dépendant de la faillite de Mme veuve Ribault, marchande de meubles à Saumur.

Au comptant, plus cinq pour cent applicables aux frais.

Le commissaire-priseur,
(228) THUBÉ.

A CÉDER
UN TRÈS-BON MAGASIN

S'adresser au bureau du journal.

Me MINGAUD, notaire aux Aubiers (Deux-Sèvres), **demande un clerc capable. Bons appointements.**

A LOUER

PRÉSENTEMENT

Ou pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie,

Comprenant, au rez-de-chaussée, salle à manger donnant sur le jardin, cuisine à côté ; six chambres au premier et au second ; grenier, cave et servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

GRAND CAFÉ DE LA PAIX.

ON DEMANDE un garçon muni de bons certificats, pour le service du *Cercle d'Armes.*

ON DEMANDE un expéditionnaire possédant l'orthographe et une bonne écriture courante.

S'adresser au bureau du journal.

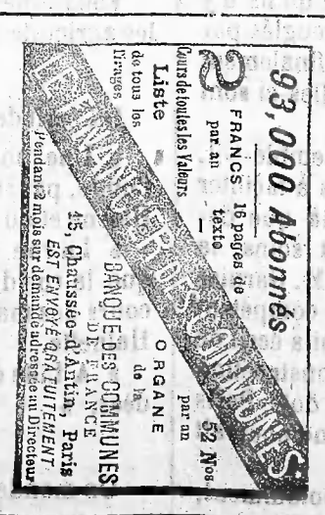

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

LE MOULIN

De Montreuil-sur-le-Loir,

Nouvellement monté, 4 paires de meules, belle chute d'eau.

S'adresser au sieur Cointreau, garde à Montreuil-sur-le-Loir, et au bureau du journal.

VIN DE PROPRIÉTAIRE

Garanti PUR et NATUREL

des crûs les meilleurs et les plus fins pour **VINS DE TABLE.** Envois **franco** jusqu'à destination. — Prix très-réduits.

S'adresser à **Mme veuve Hyp. THOMAS, propriétaire à BÉZIERS.** (96)

---

16 PAGES DE TEXTE — PAR AN **50** CENTIMES — UN NUMÉRO PAR SEMAINE

LE CRÉDIT PARISIEN

Journal Financier, indispensable à tous les Porteurs de Titres

DÉFENSEUR DES INTÉRÊTS FRANÇAIS

Combat les Emprunts Étrangers si funestes à la France.

Les Abonnements sont reçus sans frais, 30, Avenue de l'Opéra, Paris.

ET DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE DE FRANCE

PHARMACIE-DROGUERIE

Ancienne Pharmacie PASQUIER

A. CLOSIER, Successeur,

Lauréat de l'Ecole de Pharmacie, élève de l'Ecole Supérieure de Paris,

20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages **herniaires**, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.

Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.

Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaut.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18 LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.